



12 **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

21 Numéro de dépôt : **94402469.4**

51 Int. Cl.⁶ : **E04F 11/16**

22 Date de dépôt : **02.11.94**

30 Priorité : **02.11.93 FR 9312989**

71 Demandeur : **Boilevin, Pascal**
60 Rue du Faubourg St. Denis
F-75010 Paris (FR)

43 Date de publication de la demande :
03.05.95 Bulletin 95/18

72 Inventeur : **Boilevin, Pascal**
60 Rue du Faubourg St. Denis
F-75010 Paris (FR)

84 Etats contractants désignés :
AT BE CH DE GB IT LI NL

54 **Système de rénovation d'escaliers.**

57 1) Dispositif permettant la rénovation et l'habillage d'escaliers usagés, caractérisé en ce qu'il est constitué d'un profilé Aluminium comportant une zone plane verticale (1) destinée à s'appliquer sur l'ancien support de contre-marche, une zone striée (2) longitudinale, formant partie anti-dérapant, une partie (3) destinée à recouvrir la marche, une partie (4) en extrémité supérieure du profilé, servant au maintien d'un nez de marche, et une cavité (5) permettant d'introduire le nez de marche et sur l'extrémité inférieure une glissière (7) formée d'une avancée pour le logement du nez de marche.

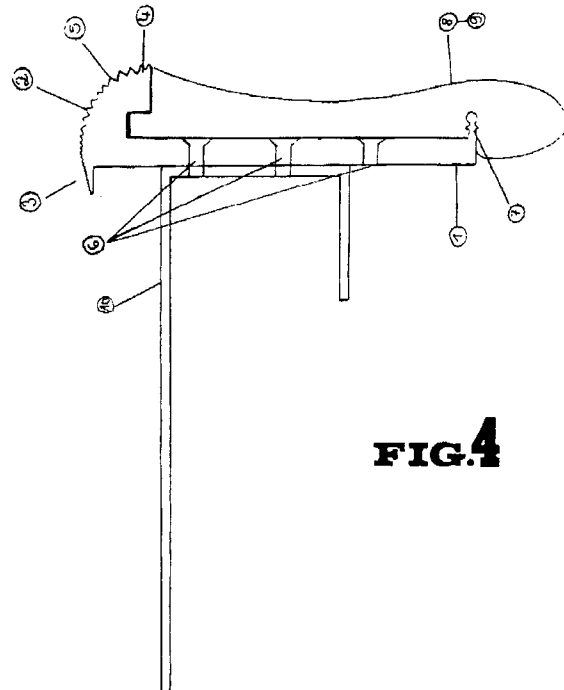


FIG.4

De nombreux escaliers d'habitations individuelles, de commerces, d'immeubles, d'édifices publics, etc... sont confrontés aux problèmes de réfection de marches vétustes, abîmées. Les utilisateurs ont en fonction de leurs supports peu de possibilités de rénovation et souvent, lors d'une assise bois ou fer, par exemple, ceci engendre une dépose totale de leurs escaliers. D'où une impossibilité d'accès à l'étage supérieur et en plus, pour la reconstruction, un coût de revient élevé.

La présente invention palie à tous ces inconvénients et désagréments par un système de profilé aluminium anti-dérapant, venant se fixer sur la base initiale quelque soit celle-ci, bois, béton, fer, etc..., dans laquelle s'encastre un nez de marche bois ou aluminium et sur sa partie supérieure vient se placer une nouvelle marche en lieu et place de l'ancienne.

Les modes particulières de réalisation

Le principe du profilé Aluminium permet d'adapter toutes sortes de matériaux, tels que : carrelage, moquette, parquet, bois massif, linoleum et autres.

La figure 1 (P1 1/4) représente en coupe le profilé Aluminium, objet de l'invention. Il est caractérisé par ce profilé Aluminium comportant une zone plane verticale (1) qui s'applique sur l'ancien support de contre-marche. La référence (2) est une zone striée longitudinale servant de partie anti-dérapante. La référence (3) est la partie devant recouvrir la marche. La référence (4) sur l'extrémité supérieure du profilé sert du maintien de nez marche, système montré dans les figures (2) et (3). La référence (5) est une cavité, permettant d'introduire le nez marche. La référence (6) comporte 4 trous servant à la fixation du profilé sur le support de marche et également facilite le réglage en hauteur. La référence (7) est utilisée comme glissière où se loge le nez de marche.

La figure 2 (P1 2/4) représente en coupe le profilé Aluminium avec un nez de marche bois, objet d'une deuxième caractéristique.

La figure 3 (P1 3/4) représente en coupe une variante, le nez de marche étant en Aluminium.

La seconde caractéristique figure (2) (P1 2/4) est l'utilisation d'un nez de marche bois, référence (8) s'encastrent dans sa partie supérieure dans la cavité (5) et étant maintenu par la partie (4) d'une part, vient se glisser dans l'avancée placée sur l'extrémité inférieure zone (7).

La figure (3) (P1 3/4) reprend les mêmes principes se trouvant dans la figure 2 (P1 2/4) hormis que le nez de marche (9) est en aluminium donnant ainsi une possibilité de décoration supplémentaire.

La figure 4 (P1 4/4) représente en coupe le profilé Aluminium, objet de l'invention, avec un nez de marche et un autre profile standard servant de support. Cet ensemble est l'objet d'une troisième caractéristique.

Le profilé Aluminium objet de l'invention figure 1 (P1 1/4) est fixé sur un support profile (10) de type standard: principe permettant de solidariser la partie marche et contremarche tout en venant les rigidifier, ceci évitant les désagréments de grincements. Ce système permet une meilleure fixation sur les supports bois, fer, et solidarise l'ensemble. Sur la partie du profilé Aluminium (figure 1, P1 1/4) vient se positionner le nez de marche (8 ou 9), l'ensemble s'adaptant sur les escaliers de base.

Revendications

1) Dispositif permettant la rénovation et l'habillage d'escaliers usagés, caractérisé en ce qu'il est constitué d'un profilé Aluminium comportant une zone plane verticale (1) destinée à s'appliquer sur l'ancien support de contre-marche, une zone striée (2) longitudinale, formant partie anti-dérapante, une partie (3) destinée à recouvrir la marche, une partie (4) en extrémité supérieure du profilé, servant au maintien d'un nez de marche, et une cavité (5) permettant d'introduire le nez de marche et sur l'extrémité inférieure une glissière (7) formée d'une avancée pour le logement du nez de marche.

2) Dispositif, selon Revendication 1, caractérisé en ce qu'il comporte un nez de marche (8) (9), pourvu d'une partie supérieure destinée à s'encastrent dans la cavité (5), en étant maintenu par la partie (4) du profilé (1) et d'une partie venant se glisser dans l'avancée (7).

3) Dispositif, selon Revendication 2, caractérisé en ce que le nez de marche (8) est en bois.

4) Dispositif, selon Revendication 2, caractérisé en ce que le nez de marche (9) est en Aluminium.

5) Dispositif, selon Revendication 1, caractérisé en ce que le profilé (1) comporte quatre trous (6) de fixation sur le support de marche qui facilitent le réglage en hauteur.

6) Dispositif, selon Revendication 5, caractérisé en ce que le profilé (1) est fixé sur un support profilé (10) permettant de solidariser la partie marche et contre-marche en les rigidifiant.

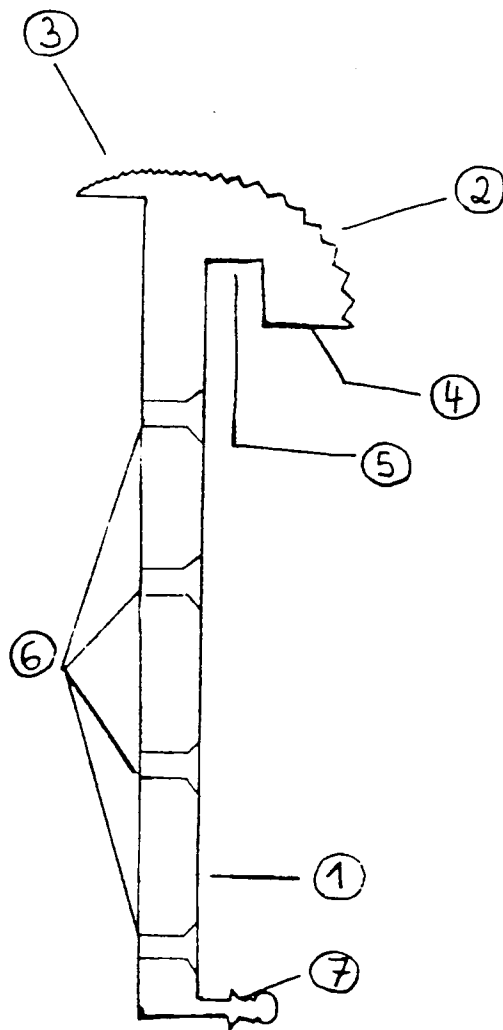


FIG.1

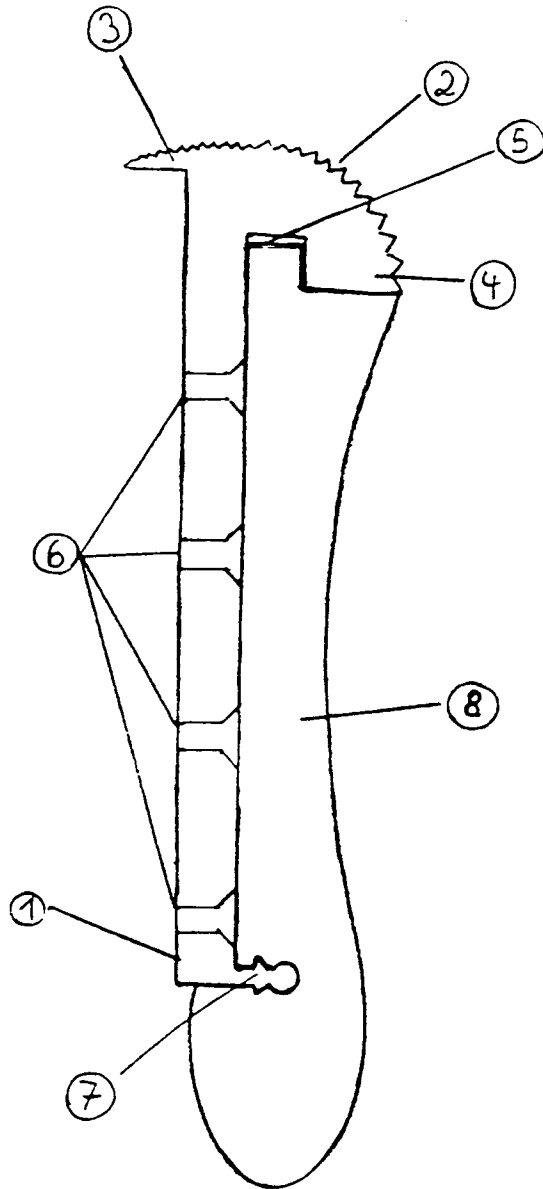


FIG. 2

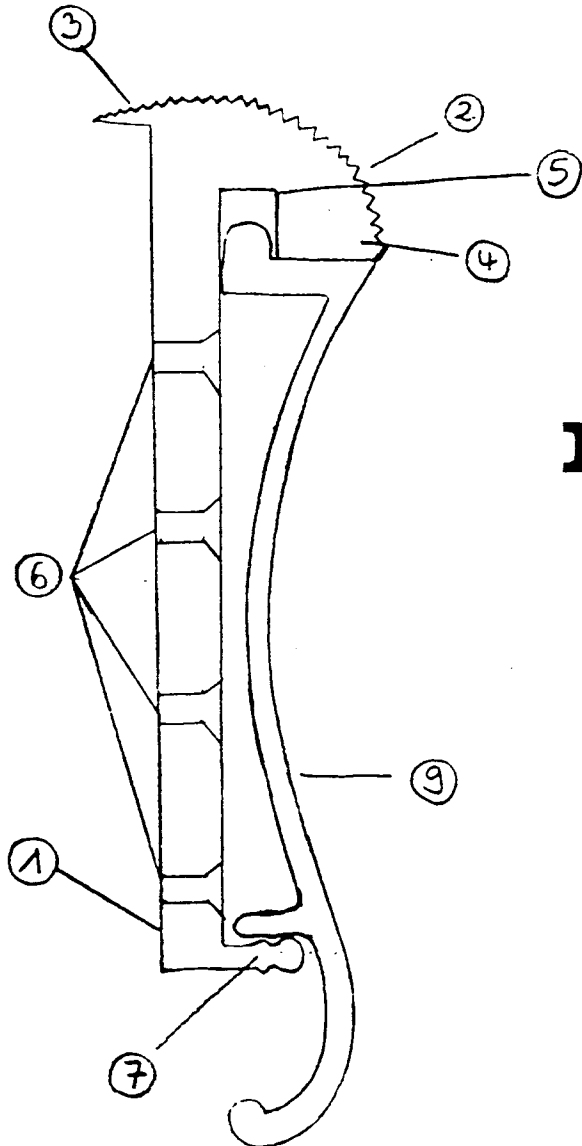


FIG. 3

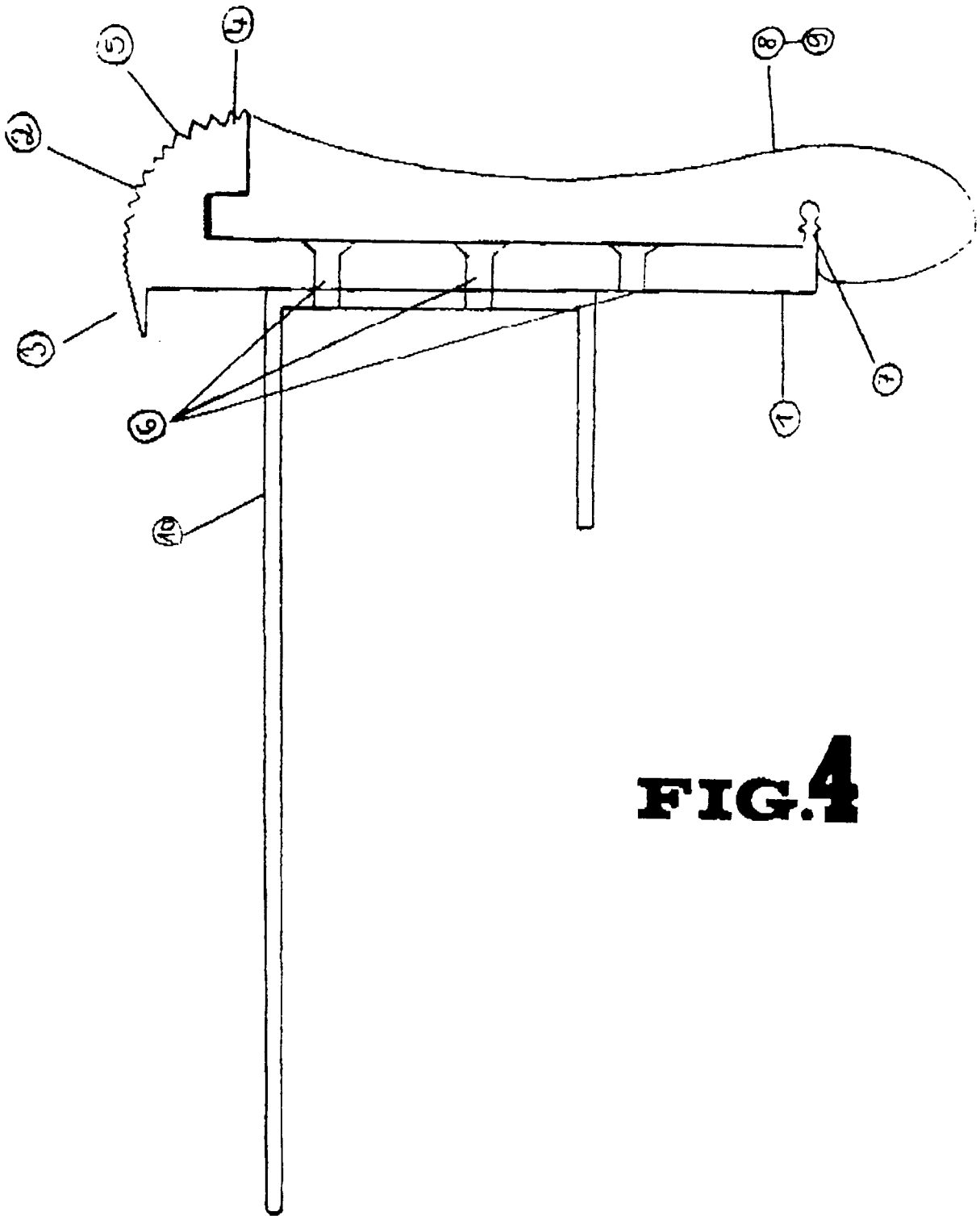


FIG.4



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numero de la demande
EP 94 40 2469

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.6)
Y	DE-U-92 10 963 (RUECH) * page 4, ligne 19 - ligne 22 * * page 5, ligne 11 - page 7, ligne 10; figures 1,2 * ---	1-3	E04F11/16
Y	DE-U-88 16 270 (FRANK) * page 9, ligne 7 - page 14, ligne 1; figures 1,5-7 * ---	1-3	
Y A	DE-U-88 09 293 (HALLER) * page 9, ligne 27 - page 10, ligne 15 * * page 11, ligne 7 - page 13, ligne 19; figures 1-3 * ---	1,2 3	
Y	DE-U-93 07 338 (LUDWIG) * page 1, ligne 12 - page 2, ligne 20; figure * -----	1,2	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.6)
			E04F
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE		Date d'achèvement de la recherche 20 Janvier 1995	Examineur Ayiter, J
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03.92 (F04C02)